

portant nominations à titre normal et  
civil dans l'Ordre du Mérite Social

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**  
**CHEF DE L'ETAT**  
**CHEF DU GOUVERNEMENT**  
**GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87 - 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 15 avril au 29 mai 2015 ;

# **DECRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

## **1- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

- **AÏVODJI Charles Damien**, Opérateur de saisie.

## **2- Ministère du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective**

- **HOUNDAGBA Basile Codjo**, Préposé des Services Administratifs.

## **3- Ministère de la Santé**

- **ADJAGAN Oké Prosper**, Conducteur de Véhicules Administratifs.

## **4- Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises**

- **AVOA Marie Madeleine**, Secrétaire des Services Administratifs.

## **5- Ministère des Enseignements Maternel et Primaire**

- **ZANNOU Minakpon Paul**, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs.

## **6- Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs**

- **GNANGUENON Aristide Comlan**, Préposé des Services Administratifs.

**7- Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age**

- **KINSOU Célestine J. P**, Assistante du Service Social.

**Article 2** : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 09 juillet 2015

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat,  
 Chef du Gouvernement,  
 Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.

**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
 l'Ordre National du Bénin,

**Dr. Koubourath OSSENI**

**Ampliatiions**: PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 07.